



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 12 février 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Philion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, M^c Suzanne Ouellet, greffier et ainsi que Roger Archambault, Jean Audet, André Barbeau, Luc Bard, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marc Gohier, Marie-Claude Martel, Réjean Martineau, Marc Phaneuf, Martin Potvin et Gilles Sabourin.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CP20130212-P1

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA FONDERIE

Monsieur le conseiller Stefan Psenak prend son siège.

Monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin prend son siège.

Monsieur le conseiller Pierre Philion prend son siège.

9 h 30 – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de monsieur Réjean Martineau, présente les principes directeurs d'aménagement du site du secteur de la Fonderie. Ce plan directeur s'inspire d'une approche de revitalisation urbaine et de développement durable. La vision, les grandes thématiques et les enjeux ont été définis lors des ateliers de réflexion en 2010-2011. Les principes d'aménagement et les éléments conceptuels ont été élaborés par le Service de l'urbanisme et du développement durable en 2011.

La vision, les grandes thématiques, les principes d'aménagement et les éléments conceptuels de ce plan sont soumis aux membres du conseil. Un processus de consultation publique est prévu en mars prochain et une validation sera présentée au conseil municipal en mai 2013.

RECOMMANDATION :

CP-SUDD-2013-002

Soumettre à la consultation publique le projet de Plan directeur de développement et d'aménagement du secteur de la Fonderie.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.

La recommandation **CP-SUDD-2013-002** est acceptée à l'unanimité.

CP20130212-P2 **DEMANDE DE CONSULTATION PROJET DE PAVAGE DES RUES TONY, JEAN-MARC, DES POMMETIERS ET DES ABRICOTIERS**

10 h 05 – Monsieur Daniel D. Dompierre, accompagné de messieurs Jean Audet et Marc Phaneuf, présente l'évaluation du coût des travaux et la répartition au financement pour le pavage des rues Tony, Jean-Marc, des Pometiers et des Abricotiers dans le district de Bellevue. Les coûts sont répartis comme suit :

365 540 \$ par les riverains
42 040 \$ par la Ville

Une consultation auprès des propriétaires visés aura lieu en mars 2013.

RECOMMANDATION :**CP-CSG-2013-001**

Que le conseil autorise la tenue d'une consultation auprès des propriétaires visés pour le projet de pavage des rues Tony, des Pometiers, Jean-Marc et des Abricotiers, le tout selon la « Politique de consultation pour le financement de nouvelles infrastructures pour les secteurs déjà construits » CS-2008-01.

La recommandation **CP-CSG-2013-001** est acceptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20130212-PD1** Procès-verbaux des réunions de la Commission sur les aînés tenues les 30 mars et 25 mai 2012
- CP20130212-PD2** Procès-verbaux des réunions de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenues les 18 avril, 16 mai, 20 juin, 19 septembre et 17 octobre 2012
- CP20130212-PD3** Procès-verbaux des réunions de la Commission jeunesse tenues les 10 juin, 22 septembre et 20 octobre 2012
- CP20130212-PD4** Procès-verbaux des réunions de la Commission Gatineau, Ville en santé tenues les 23 février et 14 juin 2012
- CP20130212-PD5** Lettre datée du 15 janvier 2013 de monsieur Yves-François Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Fin du comité plénier public à 11 h 05.